



# Le guide d'animation



## Santé sexuelle



## Quelques repères théoriques

Définition de la santé sexuelle [1] :

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS) :

« La santé sexuelle est un état de bien-être physique, émotionnel, mental et social en matière de sexualité, ce n'est pas seulement l'absence de maladie, de dysfonctionnement ou d'infirmité. La santé sexuelle exige une approche positive et respectueuse de la sexualité et des relations sexuelles, ainsi que la possibilité d'avoir des expériences sexuelles agréables et sécuritaires, sans coercition, ni discrimination et ni violence. Pour atteindre et maintenir une bonne santé sexuelle, les Droits Humains et Droits sexuels de toutes les personnes doivent être respectés, protégés et réalisés ».

La santé sexuelle fait partie intégrante de la santé et du bien-être, mais aussi de la qualité de vie dans son ensemble, c'est pourquoi il est essentiel de permettre à toutes et tous :

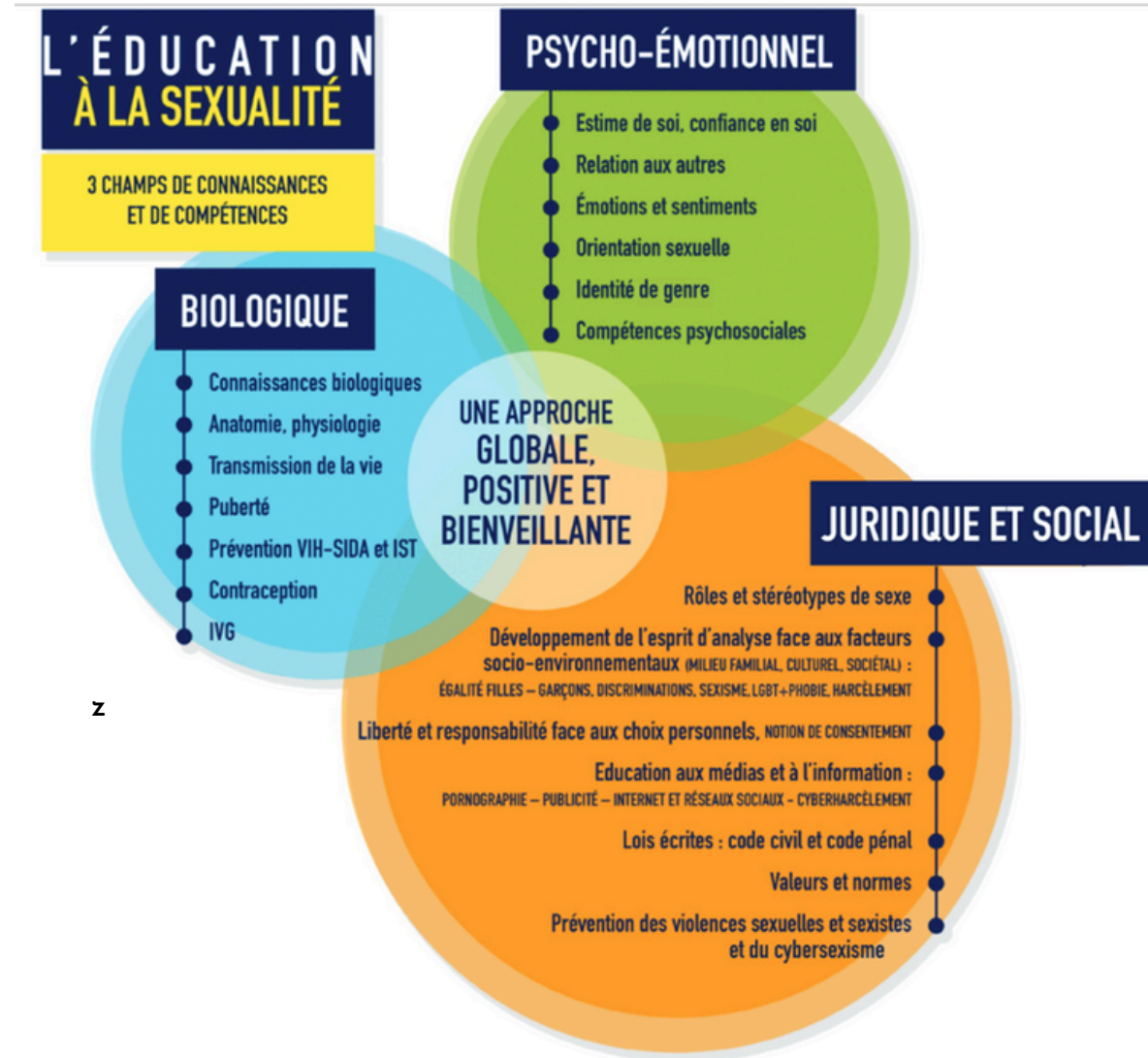
- l'accès à une information de bonne qualité ;
- l'apport de connaissances sur les risques et notamment en cas de relations non ou mal protégées ;
- l'accès aux soins de santé sexuelle ;
- la possibilité de vivre dans un environnement qui affirme et promeut la santé sexuelle.

# Être animateur en éducation à la sexualité

D'après le site Éduscol[1]

L'éducation à la sexualité, contribue à la construction individuelle et citoyenne de chacun. Elle est une démarche éducative qui concerne à la fois :

- des questions de santé publique : contraception, prévention des grossesses précoces et non désirées, prévention des infections sexuellement transmissibles, dont le VIH/sida ;
- les relations entre les filles et les garçons et la promotion d'une culture de l'égalité (via la déconstruction des stéréotypes) ;
- des problématiques relatives aux violences sexuelles, à la pornographie ou encore à la lutte contre les préjugés sexistes, homophobes et transphobes, fondement des discriminations ;
- la protection des droits humains et l'amélioration du climat scolaire pour favoriser les apprentissages et la réussite scolaire de toutes et de tous.



[<https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>]

## Les particularités de la mise en œuvre à l'école élémentaire (d'après le site Éduscol[1])

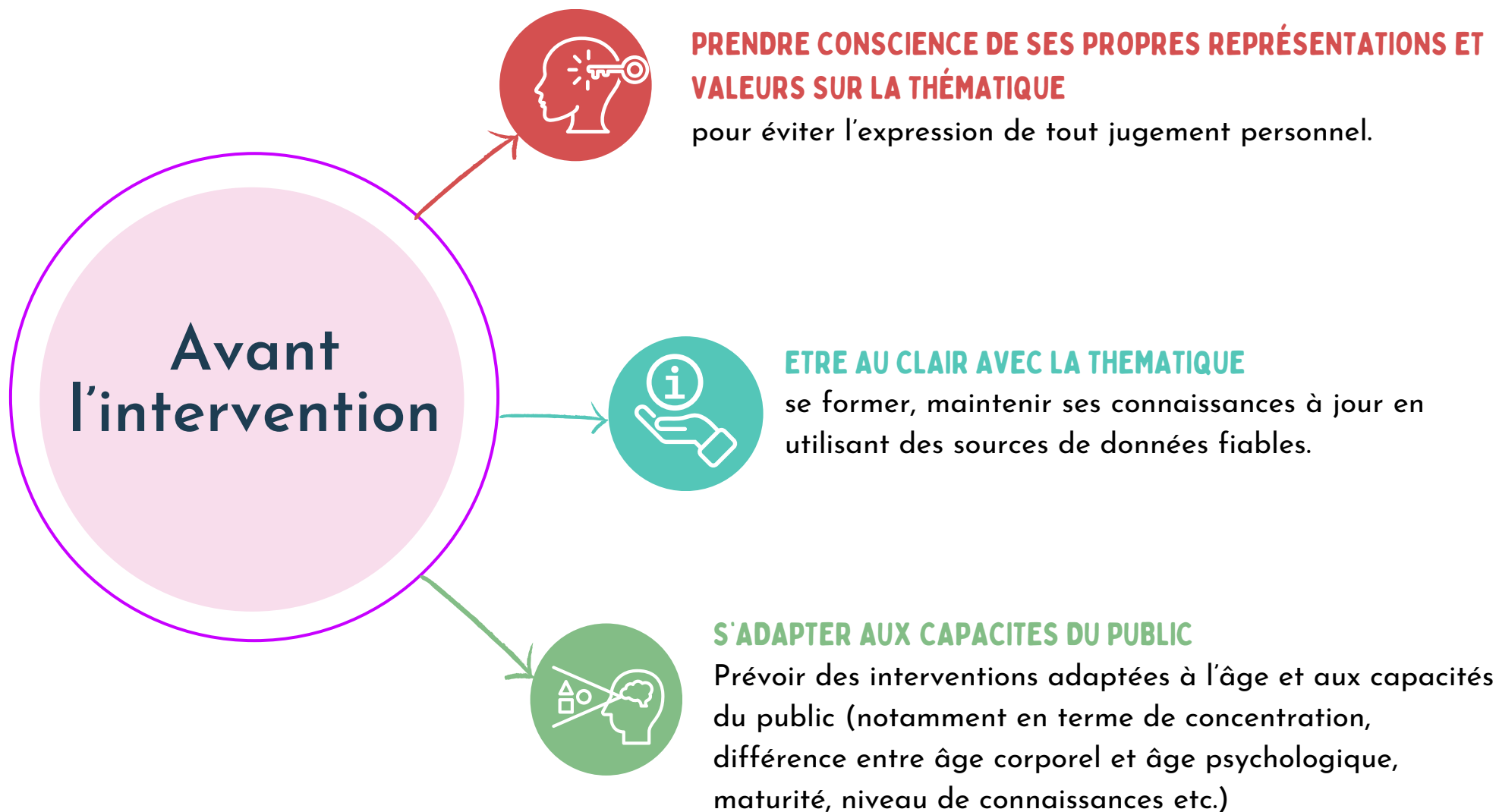
À l'école élémentaire, les séances d'éducation à la sexualité peuvent être mises en œuvre via des séquences d'enseignement intégrant une des composantes de la sexualité ou dans des temps d'échanges collectifs à partir des questions des élèves. Il ne s'agit pas d'un travail supplémentaire imposé aux professeurs, mais bien d'un objet d'enseignement apparaissant dans l'ensemble des domaines disciplinaires au cycle 2 comme au cycle 3. Les professeurs ont toutefois la possibilité de construire des séances dédiées s'ils le souhaitent. L'éducation à la sexualité est intégrée au programme scolaire, au travers de l'ensemble des enseignements, dans une démarche progressive et transversale. Elle s'inscrit dans le cadre des apprentissages des différents domaines et permet l'élaboration de compétences du socle commun de connaissances, de compétences et de culture. La circulaire n°2018-111 du 12 septembre 2018 définit une liste précise des thématiques qui pourront être abordées à l'école élémentaire :

- l'étude et le respect du corps ;
- le respect de soi et des autres ;
- la notion d'intimité et de respect de la vie privée ;
- le droit à la sécurité et à la protection ;
- les différences morphologiques (homme, femme, garçon, fille) ;
- la description et l'identification des changements du corps, particulièrement au moment de la puberté
- la reproduction des êtres vivants ;
- l'égalité entre les filles et les garçons ;
- la prévention des violences sexistes et sexuelles

[<https://eduscol.education.fr/2078/je-souhaite-comprendre-les-enjeux-de-l-education-la-sexualite>]

# Être animateur en éducation à la sexualité

## Conseils pour l'animation





# Être animateur en éducation à la sexualité

## Conseils pour l'animation

